

# Décharges collectives de classe 2 (DC2)

Les tonnages enfouis en décharges collectives de classe 2 en 2006 s'avèrent en augmentation de 26 346 tonnes (soit + 1,8 %) par rapport à 2005, compte non tenu des apports de déchets inertes. Cette évolution est bien sûr imputable à la suspension d'activité de l'usine d'incinération de Labeuvrière qui a induit une évacuation des déchets ultimes des collectivités concernées vers la décharge d'Hersin-Coupigny.

Cette situation est illustrée par l'évolution des déchets ménagers enfouis qui passent de 626 273 tonnes en 2005 à 702 468 tonnes (+ 12 %) en 2006. Par contre la diminution du tonnage de déchets industriels banals de 555 000 tonnes à 495 695 tonnes (- 10 %) confirme une tendance très nette constatée dès 2005 qui indique l'effet combiné de réduction d'activités industrielles, du développement du tri des déchets des entreprises et des actions de prévention. L'augmentation de 4,8 % de refus de tri va bien dans ce sens.

En ce qui concerne les sites pris individuellement, la décharge d'Hersin-Coupigny a réceptionné 157 604 tonnes de plus qu'en 2005, soit + 30 %. En dehors du délestage de l'usine de Labeuvrière, déjà évoqué, ceci peut aussi être expliqué en partie par la fermeture de la décharge de la Caloterie au printemps 2006, qui avait enfoui 52 264 tonnes de plus en 2005. Si un petit tonnage a pu être dirigé sur la décharge de Dannes, les capacités d'élimination de déchets ultimes sur le Littoral du Pas de Calais étaient nettement déficitaires en 2006.

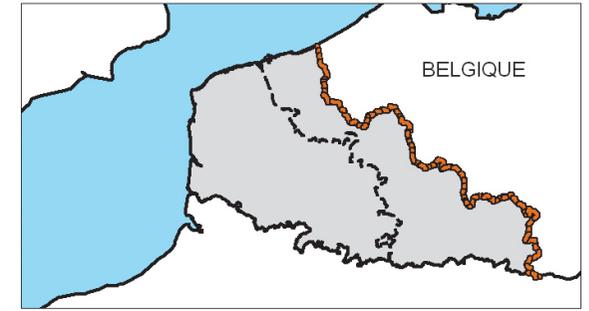
L'année 2006 a été caractérisée par la publication de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter de la décharge d'Évin-Malmaison délivré à la société Ambre, qui constitue un nouveau site de 50 000 tonnes/an de capacité. Une autorisation d'extension, limitée en surface et en durée d'exploitation, a aussi été accordée pour la décharge de Villers-Sire-Nicole.

Bien que beaucoup d'efforts soient déployés pour prévenir la production de déchets et développer intensément les filières de recyclage et de valorisation (énergétique notamment), la disponibilité d'un réseau de décharges reste indispensable pour éliminer les déchets ultimes non valorisables et faire face à des incidents techniques imprévus et des afflux de volumes conséquents de déchets. Le démarrage récent des projets de la société IKOS Environnement à Bimont (Pas de Calais) et Ambre à Évin-Malmaison y participent.

Exploitant	Décharge	DIB	Déchets ménagers	Déchets inertes	Refus de tri	Autres*	Total
SITA FD	Hersin-Coupigny	193 541	279 594	1 869	138 163	52 118	665 285
Baudelet	Blaringhem	178 702	180 602	24 487	2 570	24 441	410 802
SITA Nord	Lewarde	47 748	94 418	0	6 289	1 648	150 103
SITA Nord	Dannes	24 882	72 837	0	1 325	1 120	100 164
Opale Environnement	Sainte-Marie-Kerque	10 930	35 836	3 807	12 219	1 011	63 803
SITA Nord	Curgies	23 995	19 767	0	18 184	223	62 169
Malaquin	Saint-Amand-les-Eaux		1 059	7 798	24 667	6 221	39 743
SITA Nord	Villers-Sire-Nicole	14 640	11 008	0	6 738	6	32 392
SITA FD	La Caloterie	1 257	7 347			1 480	10 084
<b>TOTAL</b>		<b>495 695</b>	<b>702 468</b>	<b>37 961</b>	<b>210 155</b>	<b>88 268</b>	<b>1 534 545</b>

\* boues de stations d'épuration urbaines et industrielles, mâchefers, amiante lié, sables de réseaux d'assainissement,...

# Localisation des décharges de classe 2 et tonnages des déchets enfouis en 2006



Données ICPE DRIRE Nord Pas-de-Calais  
IGN® BD CARTO®  
IGN® BD Carthage®

